



Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2014 - N° 87

Avril 2014

LA CONSTRUCTION D'UNE LISTE CGT POUR LE CTE : UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE ET UN IMPACT POLITIQUE IMPORTANT.

L'enjeu prioritaire est de présenter partout des listes de candidat-e-s CGT pour permettre aux électeurs-trices de pouvoir donner leur voix à la CGT et ainsi de renforcer notre place de première organisation syndicale dans la fonction publique hospitalière.

Les organisations représentatives seront les seules à participer aux négociations, au dialogue social sous toutes ses formes. Les élu-e-s, à la suite de ces élections, siégeront dans les instances hospitalières au CTE, CAPL, CAPD et les résultats de ce scrutin serviront à la désignation de nos mandatés aux CHSCT et au Conseil de Surveillance.

Ce sont les résultats du CTE qui détermineront la représentativité de la CGT au plan national, régional départemental et local ainsi que dans les organismes.

Ce sont les résultats du CTE qui détermineront l'acquisition de droits syndicaux : déagements syndicaux pour participer aux instances, autorisations spéciales d'absence, formation syndicale.

Nous devons mobiliser toutes nos forces militantes et nos syndiqué-e-s, les responsabiliser et gagner l'implication de tous en y associant les salariés titulaires, stagiaires et contractuels afin d'élaborer des listes CTE partout.

La construction de la liste unique au CTE retient donc toute notre attention et concentre toute notre énergie. Pour assurer le maximum de voix, il est indispensable de construire des listes les plus larges en termes de professions, de services, avec des contractuels-le-s...

La stratégie que nous déploierons dans les territoires consiste, dans un premier temps, à analyser les scrutins de 2011 dans tous les établissements, notamment ceux dans lesquels nous ne sommes pas organisés et, ainsi, évaluer les possibilités de progression dans les endroits où notre score est en dessous de la moyenne nationale ou départementale. Nous scruturons également le taux d'abstention afin de mobiliser davantage de salariés. Nous examinerons avec attention le nombre de voix que nous avons obtenu ainsi que les résultats des autres organisations syndicales. Enfin, le recensement des établissements de moins de 50 salariés et ceux de plus de 50 sera nécessaire pour composer une liste ou déposer le sigle

D'autre part, les listings de salariés de chaque établissement nous permettront d'évaluer le nombre de salarié-e-s dans chaque catégorie professionnelle : administrative, soignante et technique, afin de construire une liste unique CTE qui correspondra, dans la mesure du possible, à une représentation de l'ensemble des professions.

Les 9 listes CAPL et CAPD retiennent également notre attention ainsi que les 13 listes à l'AP-HP. Les salarié-e-s sont attaché-e-s à leur évolution de carrière et n'ont que cette ressource d'avancement d'échelon ou de grade pour améliorer leur salaire. Le gel du point d'indice perdure depuis 2010 et les reconnaissances salariales inhérentes aux qualifications ne sont pas à la hauteur des attentes des salariés.

La composition de ces listes CAPL et CAPD ne comportera que des agents titulaires. Nous veillerons à établir un maximum de listes dans les établissements ou le nombre de salariés par CAP l'autorise.

Les résultats des votes aux CAPL et CAPD augmenteront notre influence au plan local et départemental.

La CGT proposera des formations syndicales spécifiques pour que tous les élus et mandatés puissent accomplir leur mission de représentant du personnel.



**ÉLECTIONS
2014**
cgt

Proximité | Solidarité
Démocratie | Efficacité

PLAN DE TRAVAIL

L'USD du Gard a organisé une journée d'études sur les élections professionnelles le 21 janvier 2014.

Elle a permis d'élaborer des plans de travail et des outils pour mener la campagne.

A vous de vous en inspirer librement...

A.LA COMMISSION « ORGA » : (PRAGMATIQUE ET CONCRET, ANALYSE DE L'OUTIL DANS LA TEMPORALITÉ, DÉPLOIEMENT)

1. Recenser :

En général :

- le nombre d'agents qui votent
- Le nombre d'agents qui sont présents
- Les catégories
- Les sympathisants
- Les syndiqués CGT
- Les lieux de travail

Examiner au plus près, après avoir demandé le listing à la DRH

- les agents en maladie
- Les nouveaux arrivés
- Les agents en formation
- Identifier les militants et les sympathisants pour le vote CGT

2. Établir :

- Un rétro-planning jusqu'en juin
- La mise à jour le CoGiTiel
- Les listes
- Et étudier le listing des salariés
- Un travail sur les anciennes listes

3. Travailler avec le CoGiTiel :

- Sa mise à jour
- Identifier des référents Qualité vie syndicale là où on est organisé
- Formation CoGiTiel : il faut inscrire les camarades
- Référents : Mutualiser les connaissances
- Mutualiser pour aller dans les EHPAD... avec les camarades

4. Objectifs :

- Monter les listes partout dans les établissements et extérieurs
- Élaborer un plan de syndicalisation : dans les plans de passages : services, là où on n'est pas organisé.
- Être toujours prêt : avoir des carnets d'adhérents sur soi.
- Promotion de la formation accueil : avec les enjeux des élections.
- Concernant les passages dans les services : varier les camarades, inciter la participation des militants.
- Présenter les travaux de la CGT et bien la connaître (nos orientations), favoriser la formation syndicale

5. Calendrier proposé :

- **Reprendre** les archives quand il y en a.
- **Fin juin** : Faire état des droits qui restent pour les distribuer sur la deuxième partie du rétro planning : septembre à décembre. (Rappel : 12 jours de formation)
- **Utiliser les mois de juillet et d'août** pour préparer la propagande.
 - › Distribution et envoi Profession de foi, etc.
 - › Mise sous enveloppe : penser aux retraités
 - › Proposition d'une deuxième journée d'étude: **15 avril**

B.COMMISSION MÉTHODE ET SYNDICALISATION : (COMMENT FAIT-ON, À QUEL MOMENT, ÉLABORATION DES LISTES, STRATÉGIE CONCERNANT L'INCITATION À LA PARTICIPATION, TECHNIQUE DANS UN CALENDRIER À RESPECTER.)

- Planifier le travail : réunion syndiqués et sympathisants avec ordre du jour : élections professionnelles.
 - Répartir le travail entre tous et définition des rôles : qui fait quoi ?
 - Prendre en compte la situation géographique.
 - Définir des relais dans les services pour diffuser le matériel partout où c'est possible.
 - Planifier les rencontres sur l'année et favoriser les rencontres sur les secteurs où l'on n'est pas organisé
 - Planifier des formations : montrer une CGT active/ utiliser les heures.
 - Désigner un responsable pour l'élaboration des listes.
 - Poser la question de l'adhésion à chaque fois que c'est possible.
 - Faire remplir les fiches de candidatures sans se limiter.
 - Informer les candidats (ne pas s'inscrire sur d'autres listes). En Juin : les listes doivent être établies
- Juillet/août : on passe à l'action
 - Septembre : formation accueil (qui aura été programmée) pour faire connaître la CGT et les droits des salariés
 - Il y aura des tracts confédéraux mais en faire des locaux avec un trombinoscope
 - Refaire une AG : syndiqués et sympathisants
 - Oct/Nov : travailler le vote par correspondance, tout vérifier + négociation avec les directions de la démarche à suivre
 - Diffusion du matériel
 - Contacter le personnel absent (bien recenser les adresses, courriels, téléphone à chaque fois que c'est possible)
 - Vote par correspondance : Il faut les récupérer si les agents ne peuvent pas voter et donc voter à leur place.
 - Sécuriser le parcours du vote par correspondance
 - Établir un protocole avec la direction
 - Tenue des bureaux de vote + dépouillement
 - Communiquer les résultats à l'USD.

C.COMMISSION COMMUNICATION : (QUEL MATÉRIEL, SUPPORT, FORMATIONS ET À QUEL MOMENT ON DÉPLOIE CE MATÉRIEL ?)

- Quel matériel à mettre en œuvre... Affiches de la fédération, en faire au niveau local.
 - Établir des flyers, des tracts où figurent les luttes et les gains et les coordonnées
 - Travail sur d'autres supports : par exemple porte-carte avec la date des élections, stylos, etc.
 - Organiser des AG, journées « porte ouverte » pour rencontrer le personnel et en profiter pour prendre leurs coordonnées.
 - Les heures d'info : problèmes locaux et terminer avec élections
 - Formation d'accueil et nouveaux syndiqués + coordonnées
 - Élaborer un mailing syndiqués, sympathisants
 - Récupérer les dossiers que l'on a traités et donc prendre les coordonnées
 - Penser à Internet
 - Passer dans les services : aller à la rencontre de tous les personnels y compris les contractuels
 - Établir Retro planning
 - Penser à la distribution agendas et calendriers
 - Programmer les passages : Penser au passage de nuit
 - Février/mars : planning pour déposer une heure d'info
- Préparer calendrier avec formation d'accueil... et spécifique élection
 - Élaborer un tract recto-verso : info départementale, cadre réglementaire, date, etc. Explication des CAP (pédagogique et court), les victoires (jours de carence). L'autre face : les représentants CGT, l'établissement, photo + nom, les victoires locales + coordonnées
 - Organiser conférence de presse USD
 - Avril : Campagne d'affichage
 - Mars/juin : lister les syndiqués, sympathisants et récupérer l'ensemble des coordonnées.
 - 30 juin : dépôt des listes donc conférence de presse.
 - Sept/oct. : Distribution supplémentaire, penser au parking etc.
 - 15 nov. : distribution des « gadgets » + tract recto-verso
 - Parler du vote par correspondance, rappeler que le vote physique prime sur le vote par correspondance
 - Communiquer par mèl, téléphone
 - Décembre : jeudi 4 déc. : le vote : donc Lundi, mardi, mercredi faire un travail : courriel, texto, coup de téléphone etc.

D. COMMISSION REVENDICATIF : (QUEL AXE COMMUN POUR FÉDÉRER LES SALARIÉS ET LES FAIRE VOTER CGT, CONSTRUCTION D'UN ENJEU REVENDICATIF PARTAGÉ, QUELLE DÉMARCHE POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF DANS UN CALENDRIER.)

1. État des lieux

- Déroulement des carrières
- Problème des ratios et des quotas
- Question du budget : rentabilité
- Problème de la flexibilité
- Mutualisation des moyens
- Problème pour informer les agents : travail de fourmi/ Rencontre avec les agents/ L'information avec nos propositions mais aussi savoir ce qui se passe/ Coordination
- C'est bien en partant du travail réel qu'on cerne les besoins
- Fiche de poste/protocole : une invention, ce n'est plus l'agent qui est qualifié, or c'est nous qui sommes qualifiés, qui établissons ces fiches ? Code de la santé publique.
- Frustration des agents par rapport à la **qualité du travail** rendu, quel est le sens du travail aujourd'hui ?
- Déshumanisation et isolement
- Problème pour participer à une réunion, y compris là où on est organisé
- Problème du personnel qui vient du privé, donc de plus en plus de difficultés pour faire valoir nos droits syndicaux
- Les retraités qui reviennent bosser/division/ problème envers les jeunes agents/préjudiciable
- Les diplômés ne sont plus considérés, on ne nous écoute plus en tant que professionnels (diplôme formation expérience)
- Problème avec les jeunes : discours défaitiste/ avec une autre vision du service public/rentabilité. Plus d'espoir
- On est géré par des gestionnaires qui ont des objectifs de rentabilité

1. Décisions prises/Démarches

- Prendre le temps de rencontrer les salariés et de les écouter.

- Désigner et travailler avec les référents de chaque site, en mettre dans les services
- Plan de travail pour faire un état des lieux, savoir écouter les agents et travailler sur l'**information** et faire connaître nos **propositions** et donc donner confiance (**Démarche CGT**)
- Il faut **positiver** (gains batailles)
- Notre bataille sur la **retraite**
- Avoir un discours qui **fédère** car trop de **divisions** au sein des agents
- **Recréer des liens de solidarité** entre agents/ contre l'individualité qui découle de ce système
- **Bien travailler**/qualité du travail/problème aussi envers les usagers
- Une **reconnaissance** de nos diplômes et de notre expérience
- **Donner confiance** aux agents : c'est bien d'eux que dépendent leurs conditions de travail : d'où l'importance de se syndiquer / délégation de pouvoir.
- La **précarité** de l'emploi, la revalorisation des statuts.
- Donner envie aux **jeunes/Comment les sensibiliser. Travailler l'information et la formation (les droits). Résignés car nous leur tenons le même discours. Prendre des problèmes concrets : les nuits ... Leur redonner espoir. Partir de ce que vivent concrètement les salariés/S'adapter/Tract à thème**
- Redéfinir le service public du point de vue CGT/ retrouver le sens de la mission en travaillant nos revendications, retrouver notre identité professionnelle pour mener à bien sa mission
- Reconnaissance de toutes les qualifications
- Poser la question de l'adhésion

- Prendre le temps de rencontrer et écouter les salariés (référents)
- Fédérer les salariés
- Redonner du sens au travail

E. COMMISSION RÉGLEMENTATION : À PARTIR DE L'ASPECT LÉGISLATIF, RECUEIL DES TEXTES ET IDENTIFICATION DE RÉFÉRENTS POUR LA CAMPAGNE.

- Rédiger un mémo par rapport aux dernières élections et se servir du guide pratique rédigé lors des dernières élections
- Protocole d'accord électoral
- Parution au Journal Officiel

- Rappel du public concerné : les variantes, les commissions concernées,... CTE CAP
- Rappel au niveau des candidats
- Rappel du vote par correspondance
- Le dépouillement, les règles
- Les résultats et la publication



MEMO ÉLECTIONS



PREMIÈRE DÉMARCHE :

**COMMENCEZ À MONTER VOS LISTES AVEC L'OBJECTIF D'AVOIR
LE PLUS DE CANDIDATURES POSSIBLES POUR CHACUNE DES CATÉGORIES.**

1. RECENSER, DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX AU NIVEAU DES AGENTS

Demander la liste des agents à la RH.

Date :

	Le nombre en Février/Mars	Le nombre fin novembre
Le nombre d'agents qui votent		
Le nombre d'agents qui seront présents lors des élections en décembre		
Les agents en maladie		
Les nouveaux arrivés		
Les agents en formation ou susceptibles de l'être au moment du vote		

2. CIBLER LES FORCES ORGANISÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT / LES RÉFÉRENTS DE SERVICE/DE SITE/CATÉGORIE/ÉLUS CAPL/CTE...

qui vont pouvoir nous aider pendant toute la campagne, l'idéal étant que chacune ou chacun de nos syndiqués puisse jouer le rôle de référent (*personne sur laquelle on s'appuie pour nous aider à monter nos listes et à gagner le vote CGT*).

Date :

	Nom Prénom	Services	Lieux de travail	Téléphone	Courriel	Nombre
Les syndiqués CGT						
Les militants						
Les sympathisants ainsi que les élus, les mandatés et nos candidats						
TOTAL						

3. LE COGITIEL : TRAVAILLER AVEC L'OUTIL CGT. QUELS RÉFÉRENTS ?

a. Identifier qui a fait la formation CoGiTiel et qui doit la faire pour travailler sa mise à jour.

b. Désigner responsable/référent CoGiTiel.

Date :

Nom Prénom	Service/lieux	Déjà effectué	A inscrire	Téléphone	Courriel

4. TRAVAILLER AVEC LES ARCHIVES LOCALES : TRAVAILLER SUR LES ANCIENNES LISTES.

5. CHERCHER QUEL SALARIÉ, SERVICE, CATÉGORIE, ON A AIDÉ - VOIR DOSSIERS DE CAS INDIVIDUEL ET/OU COLLECTIF, CHERCHER DANS NOS ARCHIVES ETC... AFIN DE LES LISTER POUR LES INVITER À VOTER CGT.

Date :

Les salariés qui nous ont sollicités	Nom	Prénom	Service/ Établissement	Téléphone	Courriel

6. IDENTIFIER DES RÉFÉRENTS DE SERVICE/DE SITE/CATÉGORIE/ÉLUS CAPL/CTE...

qui vont pouvoir nous aider pendant toute la campagne, l'idéal étant que chacune ou chacun de nos syndiqués puisse jouer le rôle de référent (*personne sur laquelle on s'appuie pour nous aider à monter nos listes et à gagner le vote CGT*).

Nom	Prénom	Service	Téléphone	Courriel

7. COMMUNICATION :

Date :

A partir de tous ces tableaux prévoir des listes de mailing avec communication ciblée.

Établir des groupes adhérents/militants/référents/sympathisants et agents

Ce mailing peut aussi se retranscrire en groupe sur texto.

8. A PARTIR DU RECUEIL DE CES INFORMATIONS :

a. Monter les listes partout dans les établissements où on est organisé et où on n'est pas.

b. Désigner un référent de liste qui centralise pour son établissement et un référent pour les établissements où on n'est pas, mais que l'on parraine :

c. Faire le point régulièrement.

Date :



Faire remplir les fiches de candidatures sans se limiter bien au contraire. Informer les candidats (ne pas s'inscrire sur d'autres listes).
En Juin : les listes doivent être établies

Programmation date passage dans les services	Responsable de ce passage	Coordonnées de ce responsable	Identification du service	Identification de l'établissement



Pensez au **passage de nuit...**

Donner confiance aux agents : c'est bien d'eux que dépendent leurs conditions de travail ; d'où l'importance de se syndiquer // délégation de pouvoir.

10. MONTER UN PLAN DE FORMATION. PRÉVOIR LES FORMATIONS,

Présenter les travaux de la CGT et bien la connaître (nos orientations).

Date :

11. PLAN DE COMMUNICATION

a. Désigner un référent de la coordination USD qui centralise les informations nationales.

b. Faire aussi des tracts locaux (qu'on envoie aussi aux unions locales, à l'UD et l'USD, ils ont d'autres moyens pour informer, ils pourront ainsi les utiliser) :

- › Établir des flyers, des tracts où figurent les luttes et les gains et les coordonnées. Positiver les gains.
- › Travail sur d'autres supports : par exemple porte-carte avec la date des élections, stylos etc.
- › Penser au trombinoscope pour que les agents identifient les représentants.

c. **S'informer des conférences de presse organisées par l'USD et y participer. Penser à en organiser par secteur, établissements du Gard.**



➤ **Courrier aux syndiqué-es**

Date, lieu de vote :

Chère, cher Camarade,

Ce rendez-vous électoral est un temps fort cette année où chacune, chacun peut faire valoir son point de vue en usant de son droit fondamental qu'est le droit de vote.

Le 4 décembre 2014 auront lieu, dans tous les établissements publics de santé et de l'action sociale, les élections professionnelles qui concernent le renouvellement des CTE, CAPL, CAPD, CNRACL.

Voter c'est choisir de faire avancer vos revendications, mais c'est aussi un enjeu majeur pour toute la CGT, la représentativité sera calculée sur les CTE mais nous ne devons pas oublier les autres instances y compris les CHSCT.

Des listes devront être établies dans tous les établissements où nous sommes implantés, sans oublier les autres.

Le vote concernera, entre autres, les CTE (Comité Technique d'Établissement). Il doit être représentatif de toutes les catégories A, B et C.

Même si les salarié-es voteront pour un collège unique, il est indispensable que toutes les catégories soient représentées.

■ **Sollicitation pour les listes :**

Le syndicat a besoin que tous ses syndiqué-es soient actrices, acteurs, afin de réussir la composition de ses listes.

Vous avez un rôle majeur à jouer. De votre implication dépendra le résultat de ces élections.

Le rôle de chacun-e est primordial dans la réussite de ce scrutin. C'est toute la CGT qui s'implique à vos côtés.

S'abstenir saura donner raison aux réformes en cours.

■ **Qui peut s'inscrire sur les listes ?**

Sur les listes CAPL, CAPD et CNRACL, seuls les titulaires et stagiaires de la FPH peuvent se présenter et voter.

Pour le CTE, tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels, CDI, CDD, CAE, contrat d'avenir, etc...peuvent se présenter et voter.

Pour le CHSCT, ce sont les syndicats qui désigneront leurs représentants à partir du résultat au CTE.

■ **Rappel :**

Ces élections ont lieu sur un seul tour et sont réservées aux organisations syndicales.

Il sera très important d'informer tous les collègues d'aller voter le jour du scrutin, afin que la CGT puisse bénéficier d'une plus grande représentativité.

Un candidat sur une liste CGT ne peut se présenter sur une autre liste, pour une autre organisation syndicale (O.S.).

Exemple : Paul se présente au CTE pour la CGT. Il ne peut se présenter au CAP pour une autre organisation syndicale (invalidation de la candidature). C'est aussi pour cela qu'il est souhaitable d'avoir plus de candidatures que de sièges à pourvoir et bien prévenir les collègues candidats CGT de ne pas signer pour une autre O.S.

■ **Formations des élus et mandatés :**

Conformément à la charte des élus et mandatés de la CGT, ton syndicat s'engagera à te former pour te permettre d'assurer ton ou tes mandats. La formation est un outil essentiel dans la vie syndicale.

■ **Pour finir :**

Le 4 décembre 2014, les 3 fonctions publiques voteront ensemble. Le résultat de ce scrutin sera, bien entendu, regardé à la loupe par tous et de ce résultat dépendra la représentativité et donc du rapport de force potentiel de toute la CGT « public et privé »

USD DE (département)

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Nom de l'établissement

Adresse

Code postal -Ville

Le 2014

Lettre recommandée + AR

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des élections professionnelles de la Fonction Publique Hospitalière qui auront lieu le 4 décembre 2014, votre établissement est appelé à voter sur sigle.

Par ce courrier, l'Union des syndicats CGT Santé et Action Sociale de « département », dépose le sigle :

la cgt

pour ce scrutin.

Nous vous informons que les délégués de liste départementaux pour notre organisation syndicale CGT XX sont :

Mr

Comptant sur votre diligence, recevez Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués.

P/L'USD – Cgt

Santé & Action Sociale

Le Secrétaire Général

*** Le SIGLE : Voir page 12**

RÉTRO PLANNING



Proximité | Solidarité
Démocratie | Efficacité

	Dates administratives	Réunions du collectif « élections, influence et représentativité »	Réunions « dirigeantes » de la Fédération	Communication	
Mai	31 appréciation de l'effectif	6 Collectif élections	16 CEF 28	Livrets : 400 000 exemplaires	Affiche n° 2
Juin	30 Affichage Nombre de sièges à pourvoir	17 Collectif élections	6 CEF	Fin de rédaction des tracts catégoriels	
Juillet		8 Collectif élections	2 et 3 CEF		
Août		26 Collectif élections	27 et 28 CEF		
Septembre		Collectif élections	CNF	<ul style="list-style-type: none"> • Guide des élections • Bandeaux revendicatifs • Calendriers 2015 • CD 	Affiche n° 3
Octobre	3 Affichage des listes électorales 23 dépôt des listes	Collectif élections		Professions de foi : CTE/CAPL/ CAPD	
Novembre		Collectif élections		Vote par correspondance	Affiche n° 4
Décembre	4 Jour du scrutin				

Fédération Santé Action Sociale
263, rue de Paris
Directeur de Publication :
Bruno JARDIN
N° Commission paritaire :
0617 S 08141
ISSN 1963-2657

SIGLE À DÉPOSER



**VOTER, FAIRE VOTER CGT AUX ELECTIONS « CNRACL »
UN ENJEU IMPORTANT POUR LES RETRAITES**



Les élections au conseil d'administration de la CNRACL vont avoir lieu à la fin de l'année.

« Pour les retraités, il s'agit d'élire les administrateurs retraités représentant les retraités »

Beaucoup de retraités pensent que le niveau de leur pension se fige lors de leur départ en retraite, c'est sans compter sur les baisses du pouvoir d'achat qu'ils subissent et qui, cumulées sur plusieurs années, ont des conséquences énormes sur les retraites.

La CGT dans son ensemble revendique la revalorisation des retraites et pensions, d'où la nécessité d'élire des administrateurs retraités CGT à la CNRACL.

En ce moment le Fonds d'Action Sociale est particulièrement maltraité par le gouvernement.

Le FAS qui est l'expression de la solidarité de notre caisse de retraite, attribue des aides à la complémentaire santé, à l'énergie... à nos retraités les plus démunis.

Au travers des aides pour la réhabilitation et à l'adaptation des logements, ou de l'aide à domicile... à nos retraités les plus âgés ou en difficulté, le FAS participe au maintien à domicile.

Seuls les administrateurs CGT se battent en permanence pour défendre le FAS, élargir et améliorer ces droits !

Si nous pouvons contacter les électeurs actifs dans nos établissements le corps électoral des retraités est isolé sur tout le territoire, il est grand temps d'organiser des initiatives pour aller à leur rencontre.

CNRACL